



COMPTE RENDU POINT INFO BREXIT info COVID 27 mai 2018

Les OS des Hauts-de-France et l'administration se sont retrouvées ce jeudi pour faire un point Brexit sous l'égide de M. le Directeur Interrégional.

En préambule M. Thillier nous informe que Mme La Directrice Générale finalise l'instruction qui sera diffusée prochainement concernant les jours RC, les CA et le 1/4h relève chefs d'équipe pour les agents des BC. Il faudra ensuite l'adapter au mieux dans sa transcription sur Mathieu.

Immobilier :

Pas d'avancées visibles pour la BSE de Dunkerque. Le travail actuellement est basé essentiellement sur deux axes :

- faire au mieux avec les moyens du bord ;
- renouer le dialogue avec le bailleur.

Concrètement certaines réparations et quelques améliorations, qui doivent être faites par le bailleur, sont pris en charge par la Douane dans un souci d'action rapide.

L'administration est toujours dans une démarche de discussion pour obtenir des locaux dignes d'une administration qui accueille des usagers et des travailleurs.

Contrairement aux annonces précédentes les collègues du BC de Dunkerque n'auront pas la possibilité d'utiliser les deux salles mitoyennes à leur espace de travail. Le port de Dunkerque va donner une salle sans fenêtres qui pourra être utilisée pour des réunions ou comme salle de replis.

Face à ces échecs la CGT a du mal à comprendre que d'un côté on construit des locaux tout neufs pour l'administration britannique et la PAF et que la douane s'adapte au mieux dans des locaux exigus d'un côté et scandaleusement délabrés de l'autre.

Notre syndicat saura rappeler les obligations de l'employeur au CHSCT.

Selon l'administration la frontière intelligente s'améliore avec des bugs informatiques en baisse et une qualité d'appairage qui gagne en qualité. Cette situation est vraie pour les flux imports mais il apparaît que les flux exports rencontrent encore des difficultés, souvent dues à des formalités douanières très approximatives des transporteurs.

Un travail de conseil sera demandé aux agents des BC auprès des opérateurs trans-manche pour améliorer la qualité d'appairage export, certains états de l'Union se plaignent du non apurement de nombreux documents douaniers passant par notre frontière. Ce manquement est dû à une mauvaise préparation des chauffeurs routiers et transporteurs en amont du passage frontalier.

Comme promis les contrôles LCF à l'import vont augmenter pour les BC ce qui va aussi augmenter le pourcentage de PL en flux orange. La problématique des ensembles routiers (PL

ou Van) qui échappent à l'obligation de contrôle est bien identifiée et rapidement une note DG viendra cadrer le type d'infraction à relever et son cadre juridique.

Les unités de la surveillance sont associées à cette chasse au camion réticent à passer en flux orange. Si le travail semble plus facile sur les BSE portuaires, une réflexion est en cours pour la BSE du Tunnel, qui pourrait, de temps en temps, faire des contrôles en sortie de Tunnel sur des espaces bien définis.

La CGT remarque l'étrange timing entre la fin des AAC réduites sur le Tunnel et l'arrivée de nouvelles missions... Nous avons bien fait remarquer que les agents de la BSE ne sont pas formés pour ce type de contrôle.

La redevance sanitaire est encore un sujet délicat pour notre administration, l'axe de travail consiste à augmenter le nombre de conventionnements afin de baisser le nombre de chauffeurs qui s'arrêtent pour payer au coup par coup. La mise en place aussi de paiement avec des cartes réseaux pro (style DKV) est dans les projets de l'administration.

La DGAL a finalement autorisé l'accès des douaniers à la lecture des certificats des SIVEP via l'application TRACES.

Ressources Humaines :

Les contrôleurs stagiaires terminent leur formation complémentaire spécial Brexit et intégreront leurs nouveaux services dès le 31 mai.

Comme déjà annoncé la plus grande partie des agents « renforts » quittent leur mission pour retourner dans leurs bureaux d'origine. En ce qui concerne les Paris Spé, leur départ est plus progressif et s'étalera sur 3 phases. Les Paris Spé de catégorie A resteront sur place en attendant les élèves inspecteurs qui seront affectés cet été sur le littoral.

Les Paris Spé du BP de Calais restent sur place.

En LA de B en A au 1er septembre, 3 postes seront offerts niveau DI. Le DI a demandé 7 postes Exa Pro A avec affectation au 31/12/2021 pour notre interrégion.

On nous informe un complément de mutation de 6 agents B ou C pour renforcer les bureaux de contrôle.

Le bureau d'Arras va avoir un Paris Spé à partir du 15 juin et 3 mutations au 01/09/21.

Le bureau de Boulogne va avoir un Paris Spé à partir du 30 juin et des MAD surv.

La RI se verra renforcée d'un agent au 1er juillet pour remplacer le Paris Spé qui quittera sa mission.

Une enquête interne a été lancée au BP de Dunkerque pour connaître des éventuels volontaires pour renforcer la RI. Le DI n'est pas contre à un système de renfort de 2/3 mois avec l'assurance de pouvoir revenir à son poste à la suite.

BP Calais est en déficit de cadres A.

IDS = 1 Paris Spé supplémentaire.

Amiens Co = 1 Paris Spé au 31 mai. Il y a un candidat pour prendre la place vacante de chef de service. Une demande de Paris Spé supplémentaire a été faite.

Valenciennes Co = les mouvements au 1^{er} septembre sont suffisants pour couvrir les besoins.

Arras Co = 1 Paris Spé au 1^{er} juin et 3 mutations au 1^{er} septembre.

La CGT a souligné que les difficultés de la résidence unique d'Amiens ne touchent pas uniquement le Bureau. Il faudra aussi se pencher sur la problématique à Saint Quentin.

Pour les brigades surv.

Calais Port BSE : 5 Paris Spé+9 DIPA = +2 ER

Calais Fret routier : 10 Paris Spé +12 DIPA = +21 ER qui seront revus à la hausse pour être portés à 95, donc +5ER.

Calais Tunnel BSE : 7 DIPA = -3ER

Dunkerque BSE : 2 Paris Spé+15 DIPA = +4 ER

Lille Ferro : 5 DIPA = -5 ER

Lille Gare : -2 ER

Une demande importante d'ACP2 a été faite pour amener la BSE du Tunnel à ses ER. Il ne faut pas oublier que les agents DIPA peuvent repartir à tout moment...

Nous avons à nouveau demandé un abondement en effectif à l'EPA MASSE, il est prévu d'y affecter un catégorie A prochainement. La CGT a aussi demandé et obtenu que le travail des élus de la MASSE soit sous couvert d'ASA15 et ne plus demander aux collègues de faire du travail sur du temps personnel.

DIVERS

Comme demandé par la CGT, une délégation de la DG va venir sur le littoral pour travailler sur l'applicatif Brexit et transit en concert avec les collègues concernés.

Avec la nouvelle configuration du port de Calais il semble très probable que les douaniers des BC n'aient plus à devoir interagir directement avec les chauffeurs routiers pour les pratiques de passages transfrontaliers.

La CGT a rappelé l'engagement de l'administration de mener des ateliers de réflexion sur la cote de service des BC auxquels nous voulons participer en partenariat avec les agents.

Une formation TIR (transit international routier) sera dispensée également sur le littoral pour les agents des BC.

La CGT a demandé un lecteur de plaque, ou un autre outil semblable, pour le BSE du Tunnel afin de mieux répondre aux nombreuses demandes de contrôle des différentes cellules nationales.

Les agents du Tunnel ont appris cette semaine la fin des AAC sur les services « réduites », la CGT a voulu rappeler que la crise sanitaire n'est pas terminée, preuve en est les mentions sur les ordres de service sur le respect strict des règles de distanciation et au non mélange des escouades. Nous trouvons inacceptable de faire revenir sur le site un grand nombre d'agents susceptibles de se contaminer mutuellement. La crise sanitaire est longue, les efforts sur les lieux de travail sont constants, ce changement est risqué et incompréhensible.

Nous demandons la suspension de la reprise des « réduites » tant que la crise sanitaire et ses contraintes subsistent.

La CGT fera remonter le sujet au niveau national.

Chiffres COVID

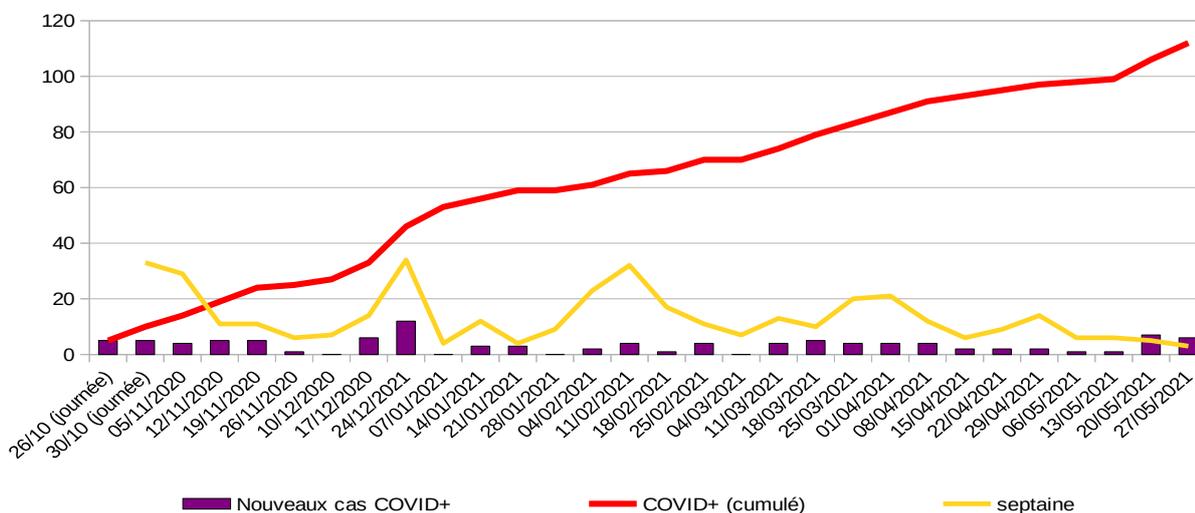
En pièce jointe le Questions réponses mis à jour du 11 mai 2021 sur la vaccination. Page 3 point 3 :

III – Déroulement de la vaccination

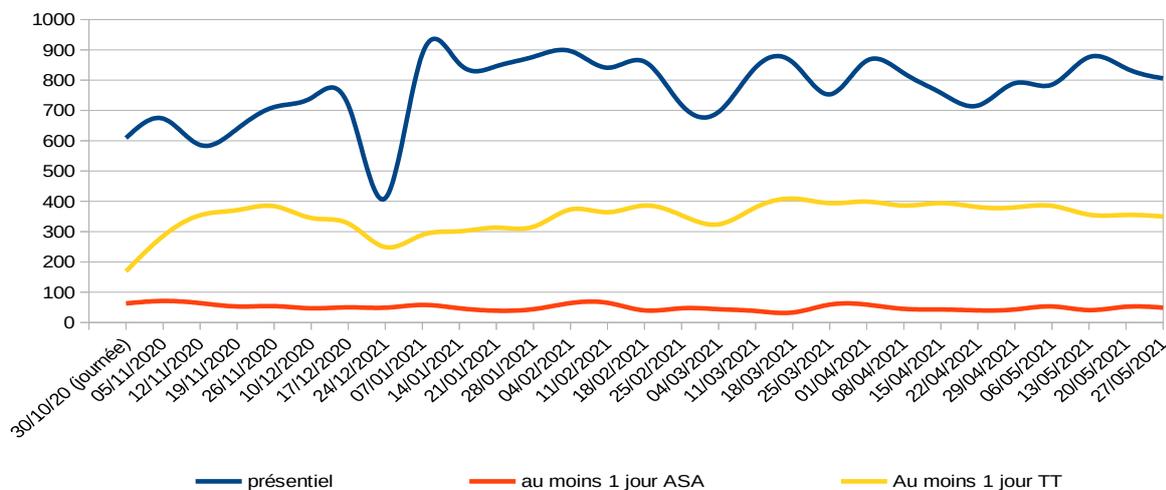
Peut-on bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence (ASA) pour se faire vacciner ?

L'agent qui souhaite se faire vacciner peut bénéficier d'une autorisation spéciale d'absence délivrée sur demande par le chef de service.

Situation sanitaire DI HdF



Situation RH DI HdF



	27 mai 2021 (semaine)
Agents malades	112 (87 SU et 25 OP/CO-AG)
Agents en septaine	3 (3 SU et 0 OP/CO-AG)
Agents ayant bénéficié d'au moins un jour d'ASA	46 (38 SU et 8 OP/CO-AG)
Agents ayant bénéficié d'au moins un jour de télétravail	350 (50 SU et 300 OP/CO-AG)
Agents en présentiel - Journée du jeudi 27 mai 2021	806 (530 SU et 276 OP/CO-AG)

Le télétravail	
Répartition	Au 27 mai 2021
1 jour	113 (27 SU et 86 OP/CO-AG)
2 jours	137 (15 SU et 122 OP/CO-AG)
3 jours	64 (7 SU et 57 OP/CO-AG)
4 jours	36 (1 SU et 35 OP/CO-AG)
5 jours	Néant (un jour férié sur la période)

